

« Côté enfants »...

L'incarcération d'un parent à hauteur d'enfant : une réalité traumatique trop méconnue

par Hélène ROMANO



Hélène Romano, Dr en psychopathologie-HDR est praticienne depuis 25 ans, expert près les tribunaux, diplômée en victimologie et en criminologie, chercheur et formatrice.

Son approche est pragmatique, centrée sur les difficultés du quotidien rencontrées par les professionnels de terrain.

Elle est l'auteur de plus de 300 articles à ce sujet et d'une vingtaine d'ouvrages dédiés à cette problématique.

CONTEXTE

La réalité de la souffrance psychique des enfants et plus encore des tout petits reste fort méconnue, voire déniée. Pourtant les études menées auprès d'enfants exposés à des événements traumatiques nous rappellent qu'il n'existe pas de « petits traumatismes ». Et dans la vie d'un enfant, quel que soit son âge, l'incarcération d'un parent est un événement traumatique majeur au sens où elle conduit à une rupture violente dans sa continuité de vie et si le parent était protecteur, elle l'ampute d'une personne essentielle pour son développement. L'enfant (du tout petit bébé à l'adolescent) est une victime collatérale de l'incarcération parentale. Cet événement fait traumatisme dans son histoire car elle le confronte à quelque chose d'indicible, et s'accompagne d'une perte totale de tous ses repères antérieurs.

Les enjeux seront variables si c'est la mère ou le père qui est incarcéré, si l'enfant reste dans son cadre de vie ou se trouve placé, selon l'âge de l'enfant et ses liens antérieurs avec ses deux parents, selon la dynamique familiale

(présence ou non d'une fratrie, grands-parents soutenant ou non) et les causes de l'incarcération (crime, délits, maltraitance sur l'enfant et/ou sa fratrie, violences conjugales).

Ce que nous apprennent ces enfants confrontés à une forme de deuil de leur vie d'avant (le deuil étant au niveau psychique la perte), c'est qu'aux effets traumatiques de l'incarcération du parent, viennent s'ajouter tous les facteurs de survictimisation liés à celle-ci et en particulier le fait qu'il reste seul face à toutes ses questions, qu'il soit interdit de visite au parloir ou au contraire forcé d'y aller au nom de l'idéologie des liens familiaux. La solitude, l'isolement, la honte, la culpabilité, participent à la création de théories infantiles multiples pour donner sens à ce vide qui s'est fait autour de lui.

L'enfant tente bien souvent d'alerter son entourage sur son mal-être mais ses troubles ne sont que rarement compris comme tels. Il est qualifié « d'hyperactif », de « coléreux », de « timide », de « capricieux », alors que ses troubles externalisés ou non témoignent de l'impact traumatique de l'incarcération de son parent.

Le reconnaître permettrait d'ajuster bien davantage la prise en charge de ces enfants (qu'ils soient placés ou qu'ils vivent toujours dans leur milieu d'origine). Cela éviterait des conséquences désastreuses (troubles relationnels, attitudes d'échec, conduites auto-agressives). Sortir du déni de la réalité traumatique de l'incarcération d'un parent est plus que nécessaire si l'on veut valoriser les ressources résilientes individuelles et collectives et permettre à ces enfants de continuer de vivre et à se projeter positivement dans l'avenir.

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est un événement traumatique dans la vie d'un enfant
- Connaître les manifestations de la souffrance psychique d'un enfant traumatisé
- La dimension traumatique de l'incarcération d'un parent
- Savoir apporter une écoute transitionnelle pour limiter les risques de survictimisation
- Parler, penser, panser l'incarcération du parent avec l'enfant
- Place de la fratrie et de la famille